



République française
Mairie d'URCY
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Du mardi 15 juillet 2025 à 10 heures 00
Convocation 08 juillet 2025



Présents : Mmes BARBIEUX Albane, BAUDVIN Virginie, TENDRON Christine, MM. MARCHISET Christian, MARACHE Gilles, BONET Gérard, BOSSONG Antoine, JAMEUX Didier et BOSSONG Dominique

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : M. ZUCCHINI Matthias

Secrétaires de séance : Mme BARBIEUX Albane

Ordre du jour

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 juillet 2025,
- 2 Délibération pour demande de subventions au département de la Côte-d'Or pour la rénovation de l'église,
- 3 Questions diverses

1. Approbation du dernier procès-verbal.

Après lecture du procès-verbal du conseil municipal du 10 juin 2025, le Conseil Municipal valide ce dernier et signe la feuille d'émargement.

2 Délibération pour demande de subvention au département de la Côte-d'Or pour la rénovation de l'église

Le maire explique que les subventions départementales sont soumises au montant de la dotation de l'année N-2 soit 2023. La commune a procédé en 2023 à la vente de sapins malades pour 6 363€ et les droits de mutations lors de ventes biens immobiliers se sont exceptionnellement élevés à 8 025€. Le dépassement a été 9 200€. En conséquence, la commune qui perd le bénéfice de la bonification soit 50% de 200 000€ et qui peut demander un maximum de 60 000€ :

- approuve le projet de première tranche de travaux de l'église soit la rénovation du clocher pour un montant de 292 672.78 € HT,
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif "Patrimoine Communal Côte d'Or",
- définit le plan de financement suivant :



République française
Mairie d'URCY
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Du mardi 15 juillet 2025 à 10 heures
Convocation 08 juillet 2025



Dépenses		Financements de l'opération						
Libellé des lots de travaux	Total HT	Libellé	Sollicité	Attribué	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant du financement	Pourcentage du montant global du projet
Lot n°1 Maçonnerie / Taille de pierre / Enduits	139 566,24 €	Conseil Départemental	X		292 672,00 €	30,00 %	60 000,00 €	20,50 %
Lot n°2 Couverture inox et tuiles	60 482,00 €	DETR	X		292 672,00 €	30,00 %	87 600,00 €	29,93 %
Lot n°3 Charpente bois	19 907,50 €	DSIL			0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
Lot n°4 Menuiserie	10 795,00 €	DRAC			0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
Lot n°6 Paratonnerre	9 360,00 €	Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	X		292 672,00 €	4,23 %	12 000,00 €	4,10 %
Imprévus 10 %	24 011,07 €	ANS			0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
		Autres :			0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
		Sous-Total Financements publics			0,00 €		159 600,00 €	54,53 %
		Fonds Privés : dons, mécénat, Fondation du Patrimoine, ligues sportives...		X			18 500,00 €	6,32 %
Sous-Total Travaux	264 121,81 €	Autofinancement			0,00 €		114 572,78 €	39,15 %
Maîtrise d'oeuvre	23 770,96 €							
Contrôle technique	0,00 €							
Coordination SPS	2 580,00 €							
Autres Frais annexes	2 200,00 €							
Sous-Total frais annexes HT	28 550,96 €							
Total Opération HT	292 672,78 €	Total financement					292 672,78 €	100 %



République française
Mairie d'URCY
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Du mardi 15 juillet 2025 à 10 heures 00
Convocation 08 juillet 2025



3 Questions diverses.

Aucune question diverse.

La séance est levée à : 10 h 30

La secrétaire de séance
Albane BARBIEUX

Date de publication : 15 07 2025

Le Maire
Christian MARCHISET

Approbation

Date :

Nombre de votants :

- Pour
- Contre :
- Abstention

Annotations si besoin :

La secrétaire de séance
Albane BARBIEUX

Le Maire
Christian MARCHISET

Date de publication :

